

REVUE
DE LA
NUMISMATIQUE

BELGE,

PUBLIÉE SOUS LES AUSPICES DE LA SOCIÉTÉ NUMISMATIQUE,
PAR MM. R. CHALON ET CH. PIOT.

—
3^e SÉRIE. — TOME III.



BRUXELLES,
LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE D'AUG. DECQ,
9, RUE DE LA MADELEINE.

—
1859

JETONS DU COMTÉ DE SAINT-POL.

PL. XIX.

Le comté de Saint-Pol ou Saint-Paul, en Artois, formait jadis une seigneurie particulière qui relevait du comté de Boulogne. Après que Charles-Quint, par les traités de Madrid, de Cambrai et de Crépy, et Philippe II, par celui de Cateau-Cambrésis, eurent renoncé à toutes leurs prétentions sur le Boulonnais, les rois d'Espagne ne cessèrent pas, pour cela, d'exercer la souveraineté directe sur le comté de Saint-Pol qui, malgré les réclamations de la France, demeura annexé aux Pays-Bas. Jusqu'au traité des Pyrénées, de 1659, Saint-Pol était donc bien une province belge; et nous pouvons la revendiquer, comme disent les Allemands, en vertu du droit historique. En attendant cette revendication (qui pourra longtemps se faire attendre), risquons une petite incursion, toute pacifique, sur cette ancienne partie de notre territoire.

Le premier comte de Saint-Pol, dont l'histoire ait conservé le souvenir, se nommait Hugues et vivait vers la fin du x^e siècle. Sa fille, Roselle, épousa un comte de Guines du nom de Raoul. Leur fils, Roger, fut comte de Saint-Pol, l'an 1040 environ. Les descendants mâles de ce Raoul conservèrent cette seigneurie jusqu'à Hugues, surnommé Champ d'Avesnes, dont la fille, Élisabeth, mariée, en 1196,

à Gaucher de Chatillon, fit passer Saint-Pol dans cette dernière famille.

En 1360, le comte Gui de Chatillon mourut sans enfants et laissa Saint-Pol à sa sœur, Mahaud, qui avait épousé Gui de Luxembourg, comte de Ligny.

Leur fils, Waleran de Luxembourg, connétable de France et comte de Saint-Pol, n'eut qu'une fille, Jeanne, épouse du duc Antoine de Brabant et mère de nos ducs Jean IV et Philippe. Ce dernier avait hérité de son aïeul, Waleran, le comté de Saint-Pol. Comme il était décédé lui-même sans héritiers directs, Saint-Pol échut par succession à sa grande tante, sœur de Waleran, Jeanne de Luxembourg, qui, en 1431, mourut aussi sans laisser d'enfants. Le comté passa, alors, à son neveu Pierre de Luxembourg, seigneur de Beauvoir, dont le fils, Louis, connétable de France, fut décapité en 1475.

Les deux fils du connétable furent successivement, mais de droit seulement, comtes de Saint-Pol; l'héritage de leur père ayant été confisqué par Louis XI. Pierre ne laissa qu'une fille, Marie, qui rentra en possession des biens de sa famille et épousa François de Bourbon-Vendôme, dont elle eut deux fils, Charles et François.

Le puiné, François, fut comte de Saint-Pol. Il eut pour femme, Adrienne, duchesse d'Estouteville et héritière des biens de cette riche famille. Leur fille unique, Marie de Bourbon-Saint-Pol, femme de Léonor ou Léon d'Orléans-Longueville, succéda à toutes leurs propriétés.

La famille d'Orléans-Longueville conserva le comté de Saint-Pol jusqu'en 1705, que Marie d'Orléans, duchesse de Nemours, se trouvant sans enfants, vendit le comté de

Saint-Pol à la famille de Melun ⁽¹⁾. Il échut ensuite, par héritage, à celle de Rohan-Soubise qui le possédait à l'époque de la révolution de 1789.

Aujourd'hui, la petite ville de Saint-Pol, qui compte environ 4,000 habitants, est un chef-lieu d'arrondissement du département du Pas-de-Calais.

La numismatique du comté de Saint-Pol, en ce qui concerne les monnaies, a fait le sujet d'un excellent article publié par notre regrettable confrère, M. Rigollot, dans la Revue française de 1850. Il y aurait peu de choses à ajouter à ce travail savant et consciencieux; mais les jetons de Saint-Pol sont encore très-peu connus. Trois de ces jetons seulement ont été publiés jusqu'à ce jour.

MM. Rouyer et Hucher, dans leur *Histoire du jeton*, ouvrage dont la seconde partie est impatiemment attendue des amateurs, ont fait connaître, p. 161, un jeton de Saint-Pol du XIV^e siècle et qui doit appartenir à l'un des derniers comtes de la maison de Chatillon, Gui IV, Jean ou Gui V (1292-1360).

Le même ouvrage décrit également un autre jeton anonyme aux armes de Chatillon-Saint-Pol, qui est attribué à Guy IV, à cause qu'il porte, au revers, l'écu de France. Gui IV est, en effet, le seul des comtes de Saint-Pol de la maison de Chatillon qui ait exercé de hautes fonctions à la cour de France; il était grand bouteiller, etc. Ce jeton

(1) Marie de Nemours mourut en 1707, et sa succession fut dévolue au comte de Matignon, qui descendait de la fille de Léonor d'Orléans et de Marie de Bourbon.

avait déjà été publié dans la Revue française de 1849, p. 451.

Enfin, dans la même Revue française de 1850, p. 250, à la suite de sa monographie monétaire des comtes de Saint-Pol, M. Rigollot décrit un seul jeton, celui de François de Bourbon, comte de Saint-Pol, mort en 1545, et qui avait épousé Adrienne d'Estouteville.

Nous venons grossir cette liste, bien courte, de quatre pièces nouvelles, dans l'espoir d'attirer l'attention des amateurs sur cette petite spécialité de notre numismatique nationale, et d'arriver avec leur bienveillant concours à compléter, autant que peut l'être une monographie, la nomenclature des monuments numismatiques de Saint-Pol.

I

Écusson écartelé aux 1 et 4 de Bourgogne, aux 2 et 3 de Brabant et de Limbourg : ✠ ΙΕΠΠΩ Δ. ΛΤΑ : ΟΥΤΑΒΡΕΙ : ΔΥ : ΟΜΕΙ : Α : ΣΑΙΠΠΟ. (*Jetoir de la chambre du comte à Saint-Pol.*)

—Même écusson : ✠ ΙΕΠΠΕΣ ◦ ΛΕΥΕΣ ◦ ΙΥΣΤΕ-
ΜΕΝΤ. (*Jetez, levez justement.*)

C.


Cabinet de M. de Wismes.


Le nom du comte ne se trouve pas sur cette pièce, mais son attribution n'en est pas moins certaine. Car les armoiries ne conviennent qu'au seul comte de Saint-Pol de la famille de Brabant-Bourgogne, à Philippe, frère puîné et successeur de Jean IV, au duché de Brabant.

« *Jetez et levez justement* » est une recommandation de

bien compter, comme il s'en trouve d'ordinaire sur les jetons destinés au calcul. On jetait les jetons dans une boîte à chaque somme que l'on appelait, puis on les levait, on les prenait pour les compter et en faire le total.

II

Écu losangé, parti, au 1, de France au bâton de gueules péri en bande, brisé de trois lions d'argent, qui est Bourbon-Vendôme; au 2 de Luxembourg. Dans les coins extérieurs de l'écu des roses quinte-feuilles accostées de deux palmes :  MARIÆ * DE * LVCEMBVRGO
◊◊ COMITISSÆ :

— Croix ailée, fleurronnée, évidée en cœur et anglée de quatre fleurs de lis :  VINDOCINENSIS : + : ET :
+ : SÆNCT : × : PAVLI :

C.

Cabinet de M. de Wismes.

Marie de Luxembourg avait épousé en premières noces Jacques de Savoie, comte de Romont, dont elle eut deux filles. Devenue veuve, elle se remaria le 8 septembre 1487 avec François de Bourbon-Vendôme, bisaïeul du roi Henri IV. Ce jeton, qui n'indique pas sa destination particulière, a été frappé après ce second mariage et peut-être à son occasion. La fabrique de cette pièce et la forme des lettres des légendes rappellent beaucoup les jetons sortis de l'atelier de Tournai.

III

Écu enroulé aux angles supérieurs et timbré d'une couronne à cinq fleurons, parti, au 1, écartelé aux 1 et 4 de France, à la cottice de gueules brochant sur le tout,

aux 2 et 3 de Luxembourg, ou plutot d'Estouteville, qui est Bourbon-Saint-Pol. Au 2, burelé d'argent et de gueules de dix pièces, au lion de sable armé, lampassé et couronné⁽¹⁾ d'or, qui est Estouteville : + ADRIANE . D . DE . TOVTEVILLE. C. DE . S. POL (*Adrienne, duchesse de Touteville (ou Estouteville), comtesse de Saint-Pol.*

— Le chiffre **FA**. (*François . Adrienne*), couronné d'une couronne à cinq fleurons ; au-dessous, 1555 ; autour : + IZOSA TETHILA · TETHILMEI DE · E · XIRÁ·THÍ⁽²⁾.

C.

Cabinet de M. Vanden Broeck.

Adrienne, duchesse d'Estouteville, vicomtesse de Roncheville, baronne de Cleuille et de Briquebec, unique héritière de sa maison, épousa, à Paris, le 9 février 1534, François de Bourbon, comte de Saint-Pol, second fils de Marie de Luxembourg, mort le 1^{er} septembre 1545. Leur fils, François II^{me} du nom, gouverneur du Dauphiné, mourut l'année suivante ; et la duchesse Adrienne, qui, ainsi que nous l'avons déjà dit plus haut, n'avait, pour lui succéder, qu'une fille unique, décéda à Trie, en 1560, âgée de quarante-huit ans. Elle fut enterrée dans l'abbaye de Vaimont où est le tombeau de ses ancêtres.

En 1555, à la date que porte le jeton, Adrienne avait perdu son mari et son fils. Le chiffre F.A. figure donc là comme un souvenir.

(1) Le graveur, ce qui arrive du reste fréquemment, a oublié la couronne du lion.

(2) Voir, sur cette singulière légende, la lettre de M. Lelewel, p. 527.

IV

Écu couronné et entouré de deux branches de laurier, portant de France, au lambel d'argent de trois pièces, à la barre de gueules, qui est Bourbon-Longueville :
H . DORLEANS · DVC · D LONGVEV COM SOWE
D NEVFCHAS^L EN SVIS^{SE}.

— Écu couronné et entouré de cordelières, écartelé aux 1 et 4 de Bourbon-Longueville, et aux 2 et 3, d'Estouteville : M.D. BOVRBON · DV^S. D. LONGVEV. ET. TOVTEVI^E. CONTESS^E. D ST^T PAVL.

C.

Cabinet de M. Quandalle, à Paris.

Marie de Bourbon, duchesse d'Estouteville, comtesse de Saint-Pol, veuve de Jean de Bourbon, duc d'Enghien, et de François de Clèves, duc de Nevers, épousa en troisièmes noces (1563), Léonor d'Orléans, duc de Longueville, souverain de Neufchâtel en Suisse, marquis de Rothelin, gouverneur de Picardie, etc., etc., mort en 1573.

Marie était fille et héritière de François de Bourbon et d'Adrienne d'Estouteville, dont nous venons de décrire un jeton. Son fils aîné, Henri, duc de Longueville et souverain de Neufchâtel, qui figure, avec sa mère, sur cette pièce, mourut en 1595.

Les cordelières de veuve d'une part, et le nom de Henri d'Orléans de l'autre, limitent la date de ce jeton entre les années 1573 et 1595. A l'élégance de sa fabrication et à la régularité de sa frappe on le croirait bien plus moderne.

Nous supposons qu'il a été forgé au moulin, dans l'atelier de Paris.

Marie de Bourbon mourut le 7 avril 1601.

R. CHALON.
